

ENTREPRISES ET PME

LEUR FINANCEMENT : PREMIÈRE PRIORITÉ
STRATÉGIQUE DES BANQUES FRANÇAISES

Études économiques

Mai 2019

ILS L'ONT DIT

« Nous leur disons [aux entrepreneurs] : si vous voulez investir, vous êtes assurés de bénéficier de conditions de financement favorables comme jamais cela ne s'est produit.

Un atout de la France dont on parle rarement : nous avons un système bancaire solide, nous avons les volumes de crédit les plus dynamiques d'Europe - pour les entreprises comme pour les ménages - et nous avons les taux du crédit les plus bas d'Europe. »

François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France
BFM Business, 9 décembre 2016

« Les vulnérabilités du secteur financier apparaissent contenues et le secteur bancaire semble être résilient face à des développements économiques défavorables. L'enquête de la BCE auprès des banques sur la distribution du crédit indique des conditions de prêt favorables. La croissance des prêts au secteur privé s'accélère et reste supérieure à celle des autres grandes économies de la zone euro. »

Etudes économiques de l'OCDE
France 2017, Septembre 2017

L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION

2.440 milliards d'euros, c'est l'encours de crédits pour les projets des ménages et des entreprises

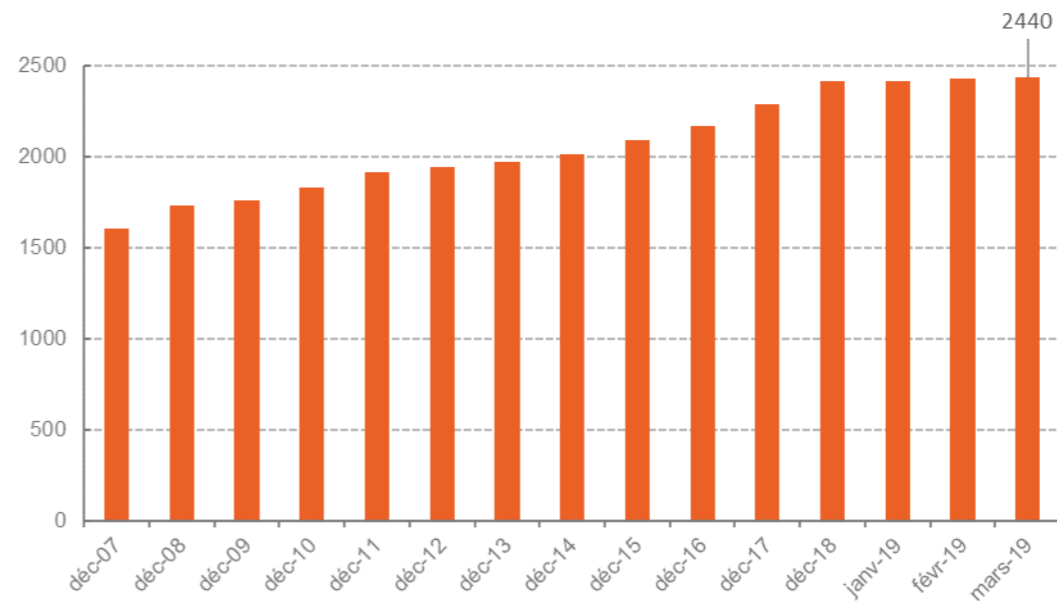
➔ En progression: **+5,9%** sur un an

(Banque de France, à fin mars 2019)

41%
de crédits en plus
pour l'économie
en France
depuis 2008

**Encours de crédits à l'économie en France
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



POUR SE DÉVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



28 milliards d'euros de nouveaux crédits mensuels aux entreprises c'est :

- ✓ **900 millions d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises par jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie
- ✓ Chaque heure, **38 millions d'euros** mobilisés vers les entreprises

(Banque de France, à fin mars 2019)

Plus d'
**1,1 million
de PME**
se financent par
le crédit

LES BANQUES PRENNENT DES RISQUES MAÎTRISÉS POUR FINANCER L'ÉCONOMIE

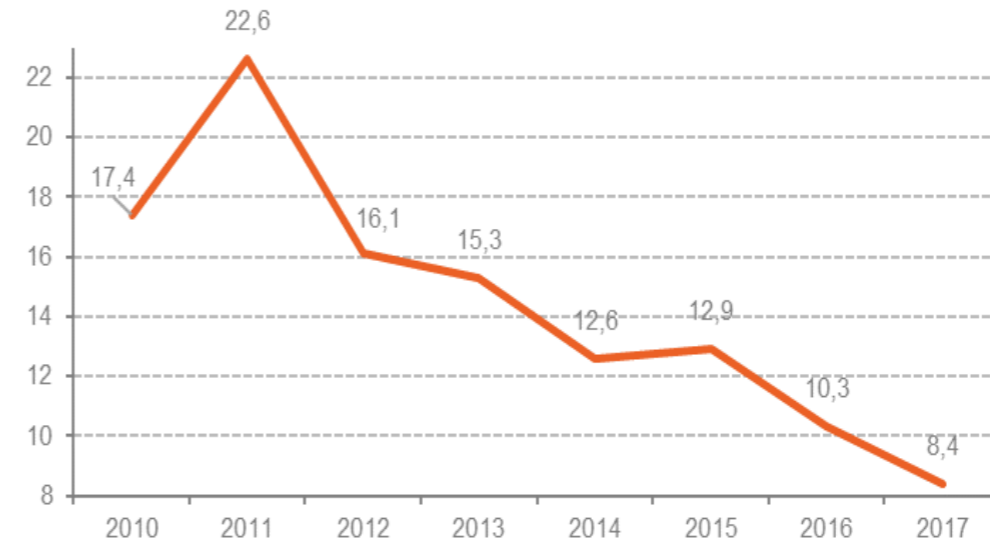
8,4 milliards d'euros, c'est le coût du risque en 2017 :

- ✓ **Ce risque est maîtrisé** et a diminué sur plusieurs années (- 18% par rapport à 2016)
- ✓ Il représente **0,11%** du total de bilan des banques françaises
- ✓ En montant annuel, le coût du risque des banques équivaut à :
 - **1/4** de l'Impôt sur les sociétés
 - **5%** des recettes totales de la TVA

(ACPR, à fin décembre 2017)

Coût du risque – France
(en milliards d'euros)

Source : ACPR



LES ENTREPRISES ONT 1.029 MILLIARDS D'EUROS DE CRÉDITS À LEUR DISPOSITION

1.029 milliards d'euros de crédits aux entreprises

+ 6,2% sur un an

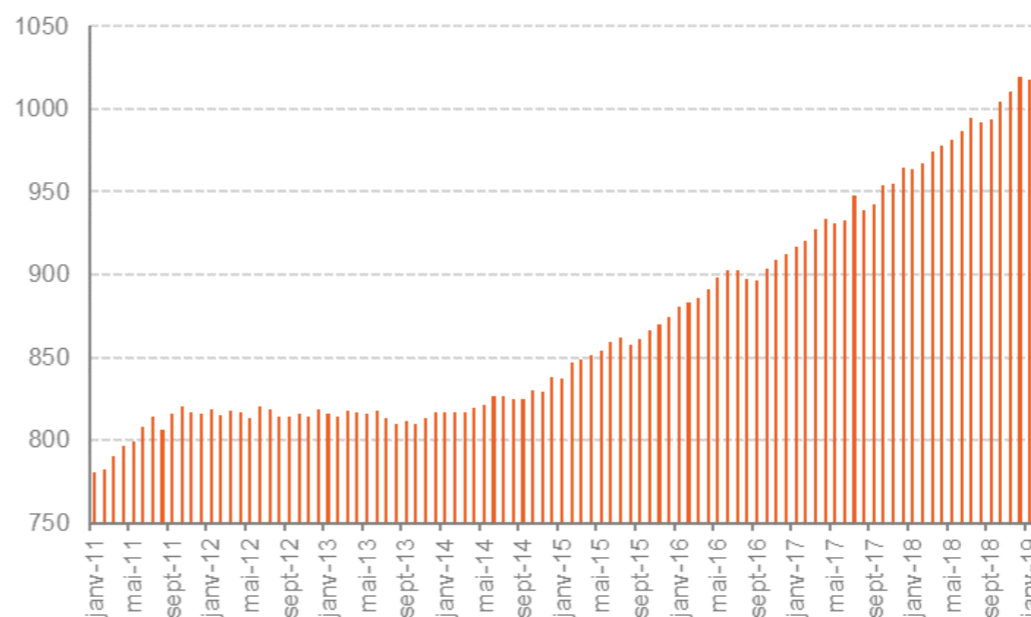
- **+ 6,5%** de crédits d'investissement
(dont + 7,3% pour l'équipement)
- **+ 6,2%** de crédits de trésorerie

(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin mars 2019)

+ 31%
pour le financement
des entreprises
en 10 ans

Crédits aux entreprises en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



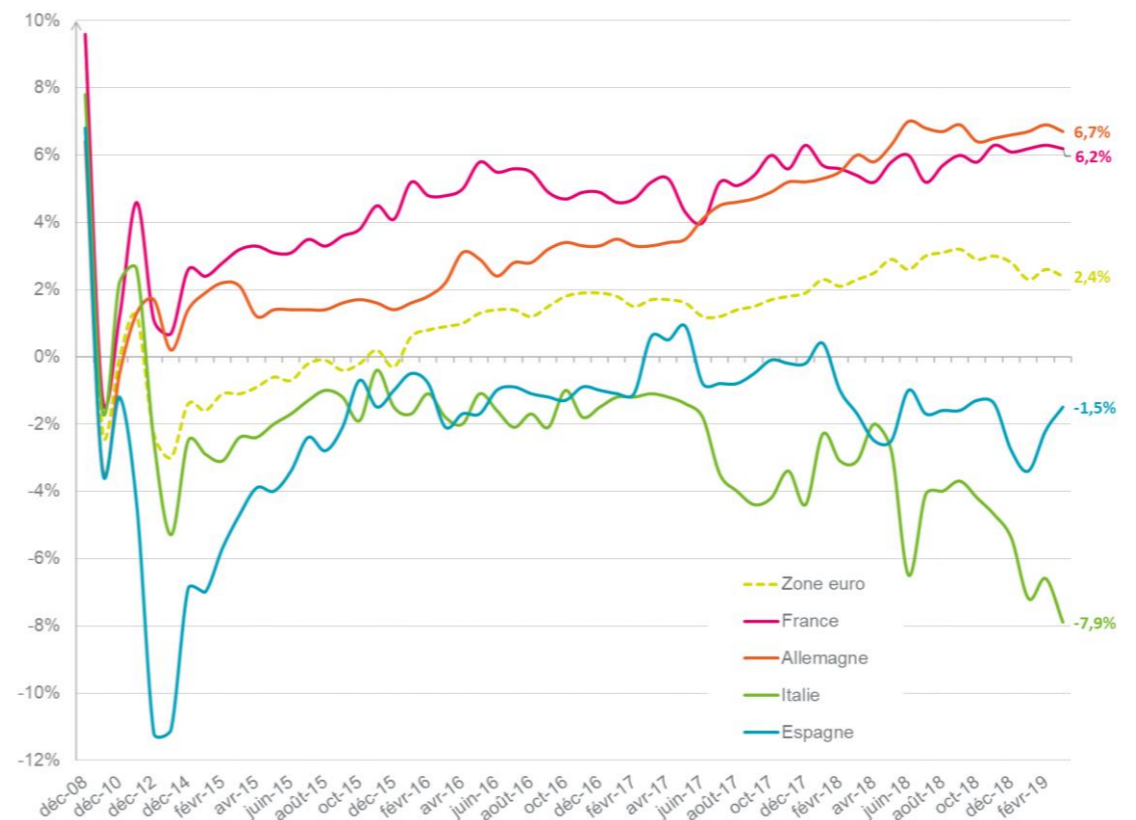
LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS ÉLEVÉES DE LA ZONE EURO

- Sur un an, les crédits aux entreprises sont en forte croissance en France : **+ 6,2%**
- Alors que la croissance est moins élevée pour la zone euro : **+ 2,4%**

(Banque centrale européenne, à fin mars 2019)

Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



LES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT D'AVANTAGE DE NOUVEAUX CRÉDITS

- **28 milliards d'euros** de crédits nouveaux* accordés aux entreprises au cours du mois de mars 2019
- Depuis le début de l'année 2019, la production de nouveaux crédits est en moyenne de **28 milliards d'euros** chaque mois (après **26 milliards d'euros** en 2018 et en 2017)

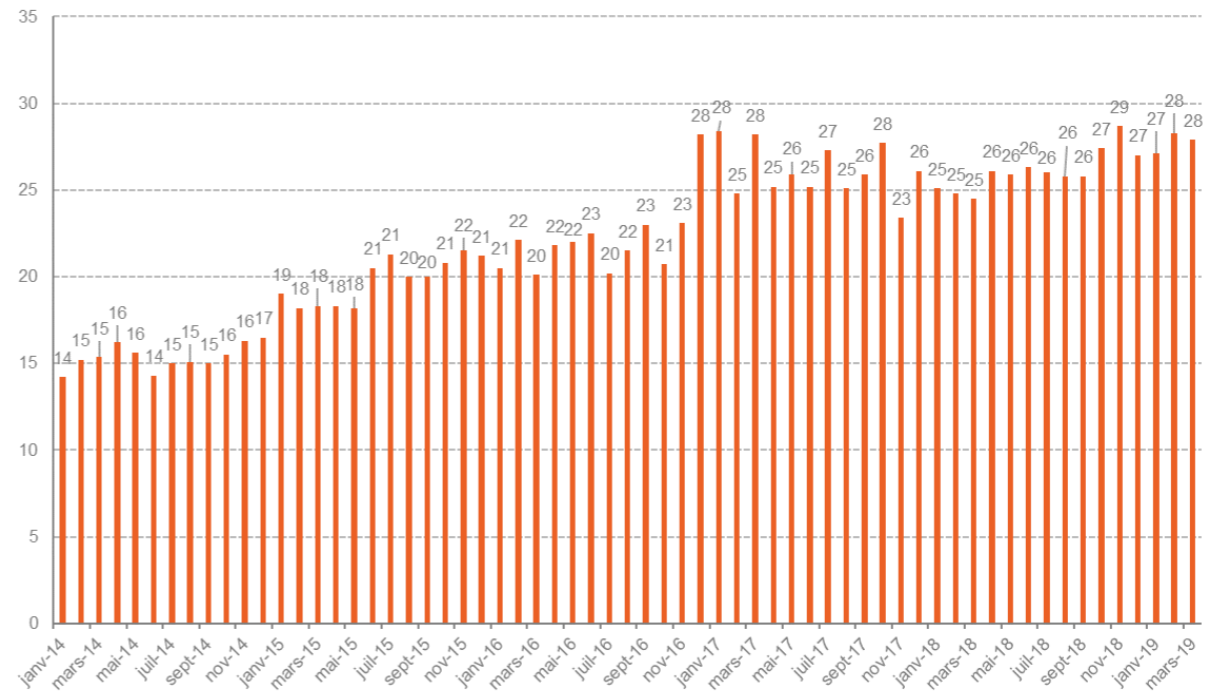
*Flux corrigés des variations saisonnières

323
milliards d'euros
de crédits nouveaux
aux entreprises
en cumul sur un an

(Banque de France, à fin mars 2019)

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



LES ENTREPRISES FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ, GRÂCE AUX BANQUES

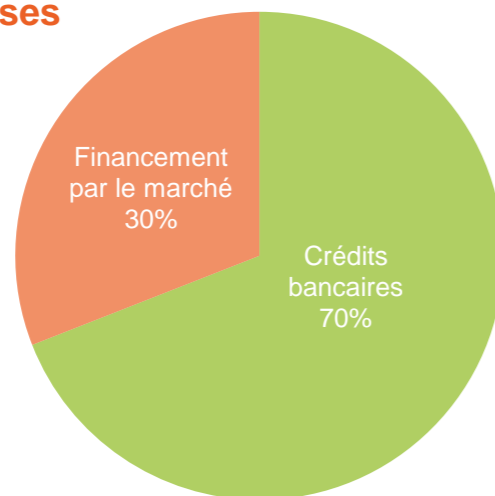
1.644 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, Financement des SNF, à fin mars 2019)

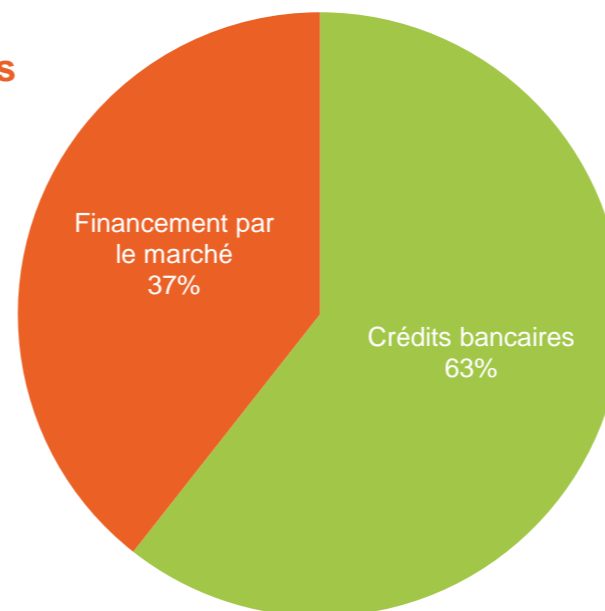
- ➔ en progression : **+ 5,7%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.029 milliards d'euros** (+ 6,2% sur un an)
- ✓ par le marché : **615 milliards d'euros** (+ 5,0% sur un an)

+ 7 points
pour le financement
par le marché
depuis 2009

Financement
des entreprises
2009



Financement
des entreprises
2019



(Banque de France, financement des entreprises, à fin mars 2019)

PLUS D'1,1 MILLION DE PME FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

428,5 milliards d'euros de crédits mobilisés en faveur de **1,1 million de PME** en France

(crédits > 25.000 €)

+ 6,7% sur 1 an

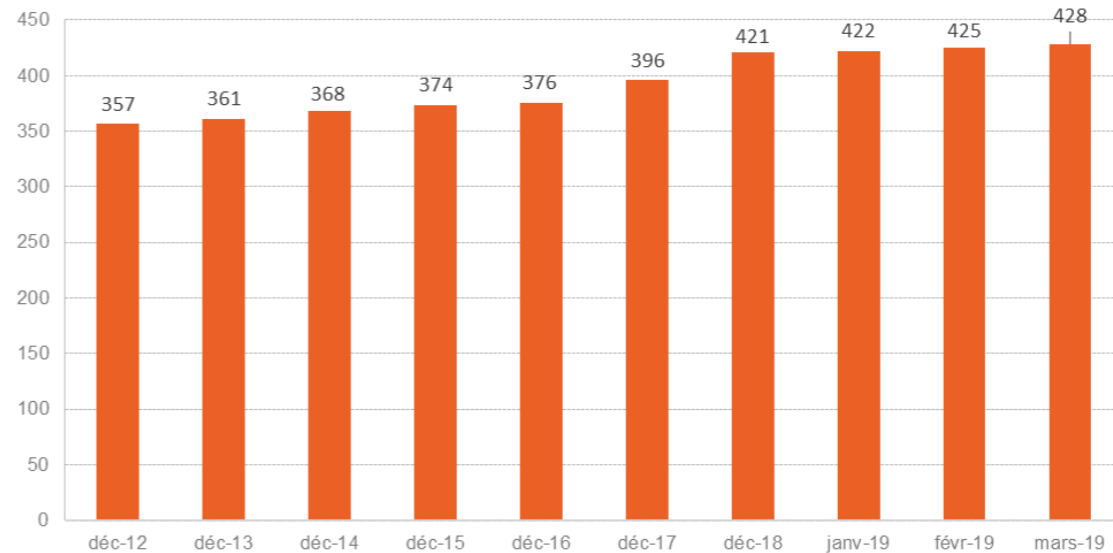
(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin mars 2019)

La moitié
des crédits aux
entreprises vont aux
PME*

*Banque de France, à fin mars 2019, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

Crédits mobilisés aux PME en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



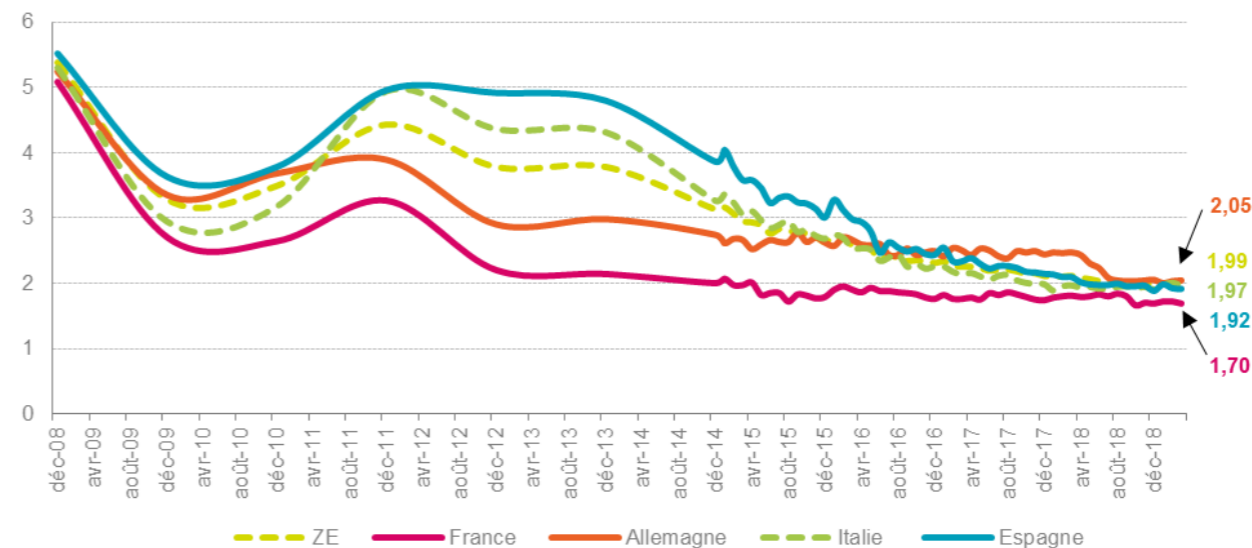
LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France : **1,70%**
- Ils sont favorables aux projets des PME avec une différence de 29 points de base, comparés à la moyenne de la zone euro : **1,99%**

(Banque centrale européenne, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à un million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an, à fin mars 2019)

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

- L'accès des PME aux crédits de trésorerie est stable au premier trimestre 2019 et confirme le plus haut niveau historique observé au dernier trimestre 2018 : **88%** des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés
- Les demandes de crédits d'investissement sont toujours très largement satisfaites (**95%** au premier trimestre 2019)

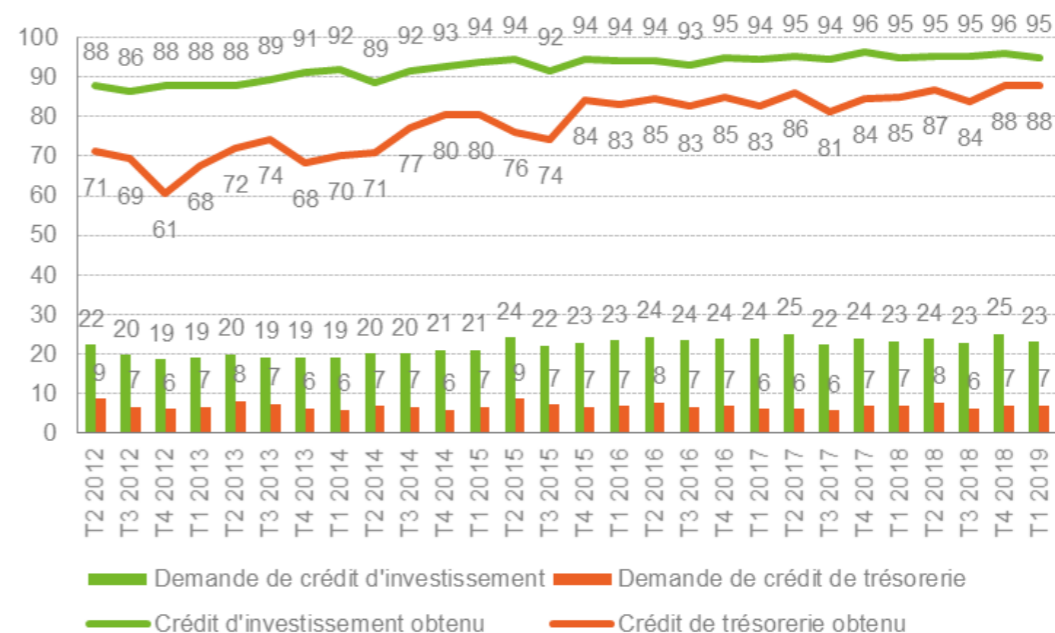
(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 1^{er} trimestre 2019)

83%
des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé

(Banque centrale européenne – 1^{er} semestre 2018)

Demande et accès des PME au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



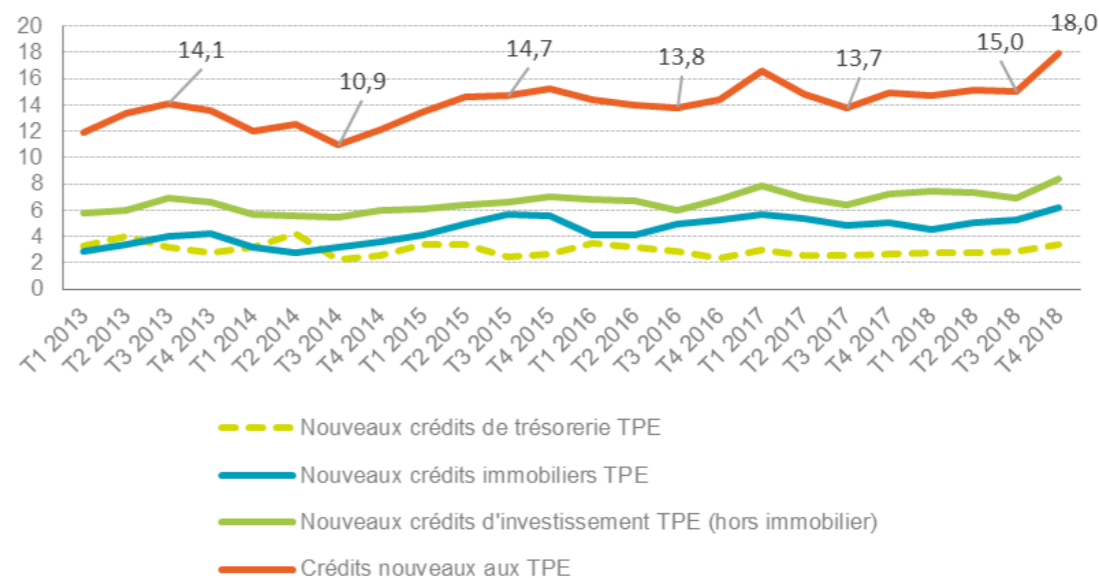
LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

- **281,7 milliards d'euros de crédits aux TPE** (+ 9,1% sur un an) à fin décembre 2018
- **18,0 milliards d'euros de crédits nouveaux aux TPE** au quatrième trimestre 2018 dont près de la moitié pour leur équipement

(Banque de France, Financement des micro-entreprises, à fin décembre 2018)

Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



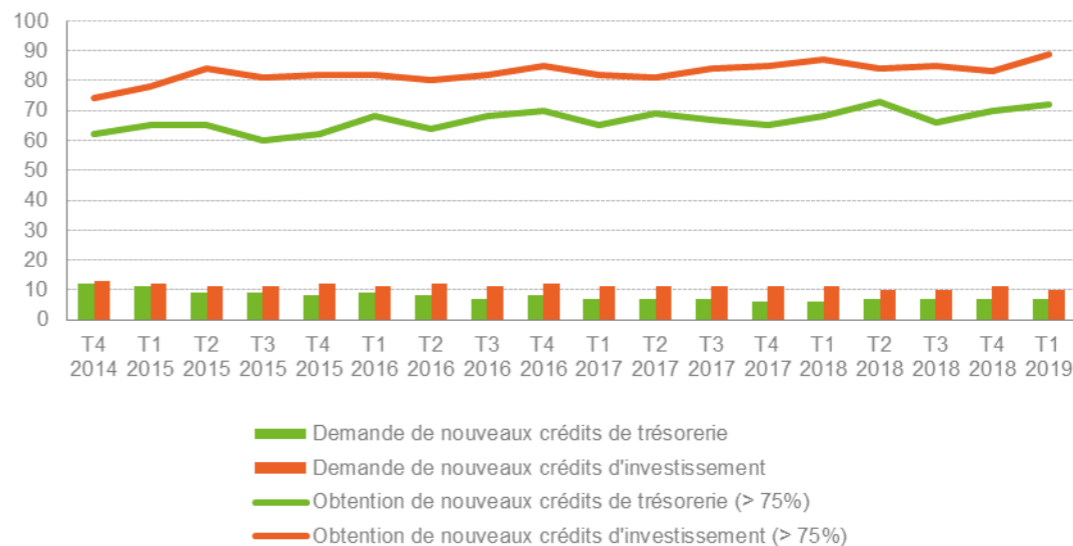
LES TPE ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- L'accès des TPE aux crédits de trésorerie continue sa progression pour atteindre **72%** d'obtention au premier trimestre 2019, soit une hausse de 2 points par rapport au dernier trimestre 2018
- L'obtention des crédits d'investissement s'améliore considérablement et atteint le plus haut niveau observé depuis 2014 : **89%** des TPE accèdent en totalité ou en grande partie aux financements souhaités (contre **83%** au trimestre précédent)

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 1^{er} trimestre 2019)

Demande et accès des TPE au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



LA DEMANDE DE FINANCEMENT DEMEURE STABLE

- **Demande de nouveaux crédits par les PME :**

- ✓ Au premier trimestre 2019, la demande de nouveaux crédits d'investissement concerne **23%** des PME (contre **25%** au trimestre précédent)
- ✓ La demande de crédits de trésorerie est stable à **7%** au premier trimestre 2019

- **Demande de nouveaux crédits par les TPE:**

- ✓ La demande de crédits des TPE est stable pour les crédits de trésorerie (**7% lors des quatre derniers trimestres**), et varie peu pour les crédits d'investissement (**10% au premier trimestre 2019, contre 11% au trimestre précédent**)

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 1^{er} trimestre 2019)

63%

des PME ont utilisé, au cours des trois derniers mois, les lignes de crédit obtenues

Moins de **2%**

des PME et des TPE ne demandent pas de crédit à cause d'un éventuel refus

LES ENTREPRISES FONT DE MOINS EN MOINS APPEL À LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

- **2.009** saisines de la Médiation du crédit aux entreprises pour l'année 2018
- **En forte baisse** depuis le lancement fin 2008 : - **88%**

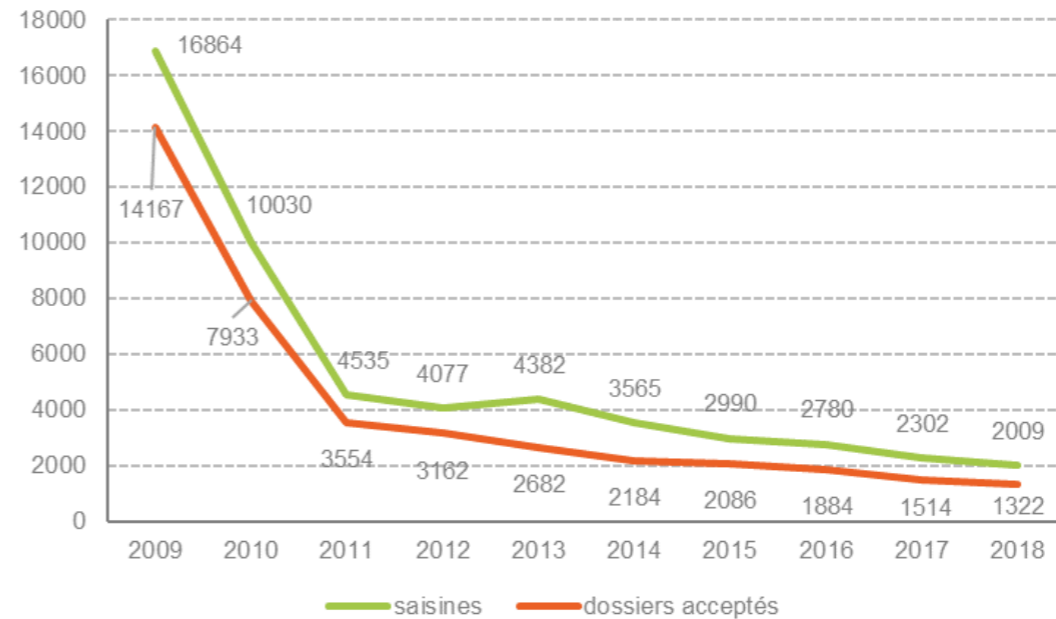
(Médiation du crédit aux entreprises)

- 13%
de saisines
sur un an



Médiation du crédit aux entreprises Saisines et dossiers acceptés

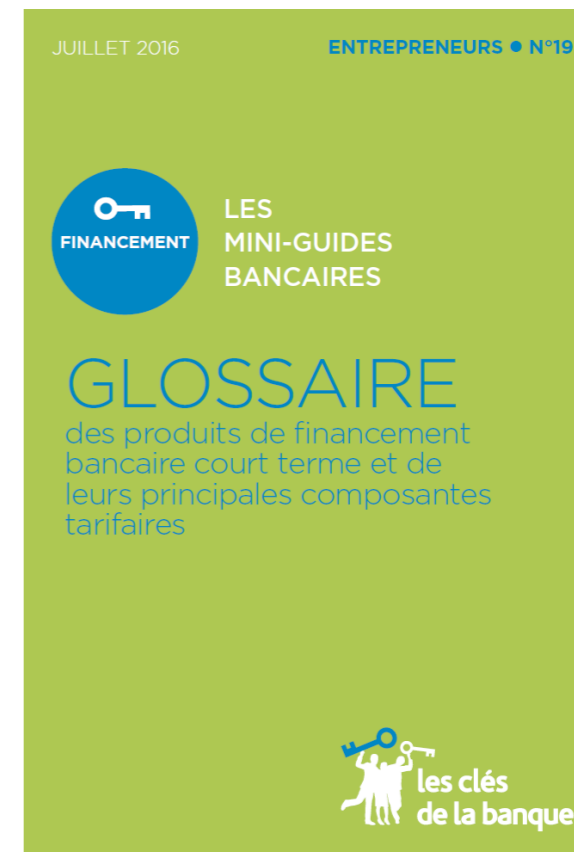
Sources : Rapports de la médiation du crédit



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES MARQUANTES

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :

« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».
- En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).



PME : VOTRE SITE DÉDIÉ



- **Site pratique** et dédié aux PME
- **Des réponses** aux questions quotidiennes : Parler avec son banquier ? Préparer un projet ? Financer sa trésorerie...
- **Des témoignages**, des reportages, des vidéos avec des chefs d'entreprises, des banquiers locaux...



PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF partout en France :**

- Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...

- **Des rencontres régulières banques-PME en région :**

- Près de **5.000 PME** participantes
- Thématiques : sécurité, innovation, trésorerie, développement / croissance
- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME



DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (1/2)

- **Les restrictions sur la taille des bilans des banques :**

- ✓ Avec près de **20% du total de l'actif des banques***, les crédits aux entreprises représentent une des premières expositions des établissements de crédits français.
- ✓ L'instance de réglementation internationale (Comité de Bâle) a travaillé sur **la révision du ratio de levier**, qui correspond au rapport des fonds propres d'une banque sur le total des engagements de la banque (bilan et hors-bilan). Actuellement fixé à 3%, ce dernier est réhaussé pour les établissements systémiques.
- ✓ Dans un contexte européen d'intermédiation forte (les financements qui passent par les bilans bancaires), ce ratio **est extrêmement pénalisant et contraignant** pour les banques européennes et françaises.

**(ACPR, à fin décembre 2017)*

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (2/2)

- **Le renchérissement du coût du capital :**

- ✓ Ces instances de réglementation internationales et européennes travaillent également à la **révision du traitement prudentiel** des risques portés par les banques.
- ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
- ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire à **contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement

- **Les nouvelles normes comptables plus discriminantes :**

- ✓ Le **nouveau modèle de provisionnement IFRS 9 basé sur les « pertes attendues »** pourrait conduire à un renchérissement du coût du crédit afin de compenser en partie les hausses de provisionnement et/ou un resserrement des conditions d'octroi afin de limiter les expositions des banques à une clientèle plus fortement exposée à une dégradation future de la qualité du risque de crédit.